

Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)

1. Identification : Commune de Bertogne

Nom MA	« Petit à Petit »	
Type accueil	MCAE	
Capacité d'accueil	12	places
Nombre de jours d'accueil	5	jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	6	ETP

Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	
2010	
2011	
2012	
2013	3
2014	11
2015	9
2016	5

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	17
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	8
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	10
Nombre d'enfants porteurs de handicap	0
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	1
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	80
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	150

Maison communale d'accueil de l'enfance de 12 places qui accueille des enfants de 0 à 3 ans de 7h15 à 18h15. La MCAE pratique l'accueil flexible. Dans le public cible on peut retrouver des enfants dont les parents sont en formation ou retournés aux études.

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi ? »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire	
Objectif général										
Objectif spécifique 1	La gestion des émotions des enfants accueillis	Besoin ressenti par l'ensemble des membres de l'équipe des puéricultrices et l'assistante sociale	Prendre le temps afin que chaque puéricultrice se remette en question sur ses propres émotions et celles des enfants Mettre en place une relation plus professionnelle et cohérente par rapport à l'équipe et aux enfants Journée de supervision par « Autrement Dit » Formation Pikler	L'équipe des puéricultrices, les enfants accueillis	Financières de la part du PO pour le paiement des formations et le remplacement du personnel en formation. Adhésion des membres de l'équipe des puéricultrices	Meilleure cohésion des pratiques par rapport aux enfants mais aussi des relations entre les membres de l'équipe. Volonté de poursuivre cet objectif qui sera repris dans la nouvelle attestation qualité.	Journée de supervision par « Autrement Dit »	Obligation de fermer une journée d'accueil afin de bénéficier de cette formation	Plus de respect et d'attention vis-à-vis de l'enfant et moins de tensions	A refaire chaque année si possibilité
Objectif spécifique 2	Considérer le parent comme partenaire	Volonté de poursuivre ce partenariat qui a été mis en place précédemment	Rencontre avec tous les parents lors du départ de certains enfants pour l'école maternelle. Information des parents au sujet du changement de certains points du ROI et changement des heures d'ouverture de 7h15 à 18h15	Les parents, les enfants et l'équipe des puéricultrices	Achat de collations, de toiles et de dvd. Récupération des heures supplémentaires pour le personnel	Volonté du personnel de poursuivre le partenariat mais dans d'autres perspectives à définir en réunion d'équipe dès possibilité	Présence de certains parents	Manque flagrant de participation des parents	Volonté de revoir et d'envisager d'autres actions dans le cadre de ce partenariat. A voir en équipe	Oui/Non

Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)

Objectif spécifique 3	Relancer la dynamique des activités des enfants	Moments d'échanges entre enfants et puéricultrices	Réaménagement de l'espace par la création de différents coins jeux	Enfants et puéricultrices	Formation sur l'aménagement de l'espace et remise de compte-rendu de réunions ONE Formations Pikler	Moins de bruits et d'agressivité de la part des enfants et pour les puéricultrices, moins besoin de punir.	Formation sur l'aménagement de l'espace		Moins de bruits et d'agressivité chez les enfants accueillis	A refaire une année sur deux
Mise en perspective	<p>Équipe : Continuer les objectifs de la gestion des émotions par des formations sur les « Douces Violences » et toutes autres formations en rapport comme la supervision par « Autrement Dit ». Trouver des formateurs afin de traiter la relation entre les membres de l'équipe.</p> <p>Parents : Revoir le partenariat avec les parents sous une autre forme qui sera à définir en équipe.</p> <p>Partenaire(s) : Pouvoir suivre des formations mais en rapport avec les petites équipes car les formateurs repris sur la brochure One ne se déplace pas pour une équipe de moins de 12 personnes. Travailler avec une autre structure qui ne vit pas les mêmes problèmes n'est pas toujours aisé.</p> <p>P.O. : Accepter de fermer 2 à 3 jours par an pour suivre une formation en journée, mais aussi libérer du temps de remplacement pour que les puéricultrices puissent suivre une journée de formation telle qu'organisée par l'ONE.</p>									
Modifications au projet d'accueil	Revoir le partenariat avec les parents car les parents ne participent plus aux goûters des enfants même les parents dont l'enfant nous quitte ne viennent pas. En réunion d'équipe il faudra envisager un autre mode de participation.									
Nouveaux objectifs/actions à envisager	Revoir la familiarisation de l'enfant ainsi que la relation avec le parent tout au long de l'accueil. Faire participer les parents à l'aménagement extérieur dans la future mcae. Poursuivre les journées de supervision centrées aussi sur la relation entre les membres de l'équipe des puéricultrices. Formation sur le management d'équipe pour la responsable du milieu d'accueil.									

Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)

2. Identification : Commune de Paliseul

Nom MA	Les Lutins du Parc
Type accueil	MCAE
Capacité d'accueil	18 places
Nombre de jours d'accueil	5 jours
Nombre d'emplois créés depuis le début du projet	2 ETP

Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	0
2010	0
2011	0
2012	
2013	11
2014	11
2015	19
2016	4

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	31
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	13
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	14
Nombre d'enfants porteurs de handicap	0
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	0
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	2
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	233

Maison communale d'accueil de l'enfance de 18 places qui accueille des enfants de 0 à 3 ans de 7h à 18h30. La MCAE pratique l'accueil flexible.

- Objectif atteint : **vert**
- Objectif partiellement atteint : **orange**
- Objectif non atteint : **rouge**

	Raisons du choix :	Actions menées :	Public visé :	Ressources :	Résultats + « En quoi »	Facilitateurs :	Freins :	Changements inattendus :	Si c'était à refaire
Objectif général	Accueillir l'enfant quel qu'il soit et répondre à ses besoins								
Objectif spécifique 1	Fournir des repas de qualité	Un dossier a été créé afin de comparer les différents coûts entre la livraison de repas et la création de repas au sein de nos locaux	Enfants	Article 60 Catalogue ONE	/	/		Le Collège a décidé d'engager à nouveau un article 60	
Objectif spécifique 2	Inclusion d'enfants porteurs de handicap	La MCAE bénéficie de subside de la part du FSE - Voyage d'étude à Lyon pour le personnel encadrant - Formation snoezelen pour la responsable et une puéricultrice - Réunion du personnel encadrant avec le Tisserand.	Enfants Personnel	Catalogues mis à dispositions Personnes de ressources (CALANDE I.) Formation Voyage	Le personnel change d'avis sur le projet et se rend compte que c'est une prise en charge du quotidien de tous les enfants Les préjugés sont dépassés	Subsides Accord de la commune pour participer au voyage d'étude Ouverture d'esprit du personnel au fur et à mesure des rencontres avec des professionnels Catalogue prêtés afin de commander du matériel	Les formations : il faut que tout le monde puisse suivre les mêmes formations car les informations sont différentes d'une personne à l'autre	Ouverture d'esprit du personnel vis-à-vis du handicap	Que tout le monde suive les mêmes formations.

Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE)

Objectif spécifique 3	Changer les horaires du personnel en vue d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants de 7 heures à 18 heures 30	Les horaires des enfants : ils arrivent plus tôt et repartent plus tard. Certains jours, il y a moins d'enfants, donc il faut moins de personnel encadrant => Adaptation des horaires du personnel	Changement des horaires des puéricultrices	Personnel Les enfants/parents		Les horaires sont adaptés au nombre d'enfant	Disponibilité du personnel	/	/	/
Objectif spécifique 4	Aménagement des espaces intérieurs	Création d'espaces plus sécurisés pour les bébés	Des espaces ont été modifiés et ils sont analysés afin de voir les côtés positifs et négatifs de chaque aménagement	Enfants Personne	Conseil de la coordinatrice de l'ONE Expérience du personnel.	Plus de sécurités pour les bébés Les grands ont des endroits plus délimités	Motivation du personnel	Des pièces pas toujours faciles à aménager vu leur dispositions	Plus de calme dans les sections	/
Objectif spécifique 5	Organisation des sections :	Choix du personnel	Séparation des bébés et des grands. Une section de chaque	Enfants Personnel	2 locaux disponibles au sein de la MCAE	Positif pour les grands : ils sont plus calme, plus de place pour se mouvoir sans avoir des bébés près d'eux Négatif pour les bébés : Il y avait trop de bébés (8-9) pour le personnel (2 puéricultrices) : Pas assez de temps pour créer une bonne relation, un bon climat. Le travail était à la chaîne	Motivation du personnel 2 locaux disponibles au sein de la MCAE	Moyens humains : manque de personnel chez les bébés	On n'a pas gardé cette séparation des âges. Les sections sont de nouveau des sections d'âges mélangés.	
Mise en perspective	<p>Équipe : L'équipe est consciente que des changements doivent être effectués. Elle est contente d'avoir pu participer au voyage d'étude et d'avoir enfin toutes la même vision</p> <p>Elle est déçus de ne pas pouvoir compter sur du personnel qualifié et ponctuel pour la cuisine.</p> <p>Parents : Une réunion annuelle a eu lieu après le voyage</p> <p>Partenaire(s) : La coordinatrice ONE est satisfaite des changements en cours</p> <p>P.O. : /</p>									
Modifications au projet d'accueil	L'inclusion des enfants porteurs de handicap									
Nouveaux objectifs/actions à envisager	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer le projet de l'inclusion des enfants porteurs de handicap étant donné qu'il s'étale sur deux ans au niveau des subsides - Aménagement des espaces extérieurs - Aménagement des espaces intérieurs 									

Synthèse

Identification

Nombre MA	2	
Type d'accueil	MCAE	
Places d'accueil	30	
Moyenne de jours d'accueil	5	par semaine
Nombre d'emplois créés	8	ETP

Années de naissance	
2009	0
2010	0
2011	0
2012	0
2013	14
2014	22
2015	28
2016	9

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	48
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	21
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	24
Nombre d'enfants porteurs de handicap	0
Nbre d'enfants dont au moins un parent a suivi 1 formation	1
Moyenne de la durée min.d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	41
Moyenne de la durée max.d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	191,5

Conclusions :

Nous pouvons constater que les deux maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE) ont mis en place huit objectifs. Quatre sont atteints grâce à des journées de supervision, à la présence des parents dans le partenariat ainsi qu'à la mise en place de formation et à la disponibilité du personnel. Par contre, deux sont partiellement atteints pour diverses raisons. Notamment parce que le personnel ne sait pas suivre les mêmes formations et du coup les informations sont différentes d'une personne à l'autre et pour ce qui est des infrastructures, les pièces ne sont pas toujours facile à aménager vu leur disposition initiale.. En ce qui concerne la mise en place d'un objectif particulier pour une des deux MCA (fournir des repas de qualité), pour le moment cet objectif n'est pas atteint.